

Le Comité de Suivi s'est tenu à l'Hôtel de Ville de Romainville et en distanciel, le jeudi 21 avril à partir de 10h30.

**Présents :**

<b>CNDP – Commission Nationale du Débat Public</b>	Jacques ROUDIER	Garant de la post-concertation sur le projet
<b>Sycotom</b>	Eric CESARI	Président
	Jean-Baptiste MANDRON	Directeur de cabinet du Président
	Denis PENOUEL	Directeur général des services
	Pierre HIRTZBERGER	Directeur général des services techniques
	Céline LAFON-DIEULIN	Cheffe de projet
<b>EPT Est Ensemble Grand Paris</b>	Patrick LASCOUX	Vice-Président, chargé du Programme Zéro déchet, de la Prévention, de la Réduction et de la Revalorisation,
<b>Ville de Romainville</b>	François DECHY	Maire
	Marc ELFASSY	Adjoint au maire à la transition écologique
	Yvon LEJEUNE	Conseiller municipal délégué à la transparence de la vie publique
<b>Ville de Bobigny</b>	Benjamin DUMAS	Directeur de cabinet
<b>Ville de Noisy-Le-Sec</b>	Anne DEO	Adjointe au maire déléguée à la santé, aux solidarités, au handicap et à l'accès aux droits
<b>Service des canaux de la Ville de Paris</b>	Christelle GODINHO	Cheffe du service des canaux
	Arc'hantael DOROTHE	Responsable de la mission prospection, valorisation et partenariats au service des Canaux
	Jean-François RAUCH	Chef de circonscription des canaux à grand gabarit
<b>Conseil départemental de Seine-Saint-Denis</b>	Alexandre MAITREROBERT	Chef du projet TZEN 3
<b>DRIEAT Unité Départementale de Seine-Saint-Denis</b>	Jean-Pierre BLASER	Inspecteur de l'environnement
<b>Sequano</b>	Michael PERSAND	Chef de projet
<b>FNE Ile-de-France</b>	Francis REDON	Représentant
<b>Environnement 93</b>	Colette SCHEYDER	Représentante
<b>VEOLIA (exploitant site actuel)</b>	Frédéric FONTANA	Directeur du site actuel
<b>Groupe-6 (MOE)</b>	Alexandre FRANC	Architecte
	Perrine WEISSERT	Architecte
<b>Inddigo (MOE)</b>	Christophe CHIOROZAS	Ingénieur
<b>Ingerop (MOE)</b>	Emmanuelle OUADHI	Directrice de projet
<b>setec énergie environnement (AMO)</b>	Claire VITTOZ	Directrice de projets
	Marie HOMMEAU	Responsable stratégie climat et acceptabilité environnementale
	Jules HOULET	Ingénieur chargé d'études
<b>Neorama (AMO)</b>	Margot Poletti	Consultante concertation

*AMO = assistant à maîtrise d'ouvrage. MOE = Maître d'œuvre*

## Document disponible en ligne sur le site internet du projet :

- Présentation projetée en séance : seuls les échanges sont restitués dans ce document. La présentation support tient lieu de compte-rendu pour le contenu présenté à l'oral.

## Synthèse des échanges :

- Mot d'accueil par **Eric CESARI, Président du Sycotm**
- Intervention de **Jacques ROUDIER, Garant CDNP de la post-concertation sur le projet**
- Présentation du programme du projet et du maître d'œuvre retenu, par **Pierre HIRTZBERGER, Directeur général des services techniques du Sycotm**
- Présentation du projet architectural retenu par le Sycotm, par **Alexandre FRANC, architecte de Groupe-6 (groupement de maîtrise d'œuvre)**

**Marc ELFASSY, Adjoint au Maire de Romainville, chargé de la transition écologique**, indique qu'il sera attentif au sujet du réemploi et aux matériaux utilisés lors de la conception du projet. Il évoque le sujet des formations au réemploi et des certifications qui les accompagnent.

**Christelle GODINHO, Cheffe du service des canaux à la Ville de Paris**, évoque le sujet de la continuité piétonne et cycliste le long du Canal, et rappelle qu'une largeur utile de 4 mètres doit être maintenue entre le mur à quai du Sycotm et le bord à quai de la Ville de Paris.

*Céline LAFON précise que l'ensemble des éléments communiqués par le service des canaux a été intégré dans le programme du marché de maîtrise d'œuvre (largeur du chemin de halage et hauteur utile sous la casquette pour permettre la circulation des véhicules d'entretien). Des réunions seront à planifier entre le Sycotm, le maître d'œuvre et le service des canaux durant les études afin de partager le projet de port fluvial au regard de l'ensemble de ces contraintes.*

- Présentation du calendrier du projet et de l'étude de faisabilité lancée prochainement par **Pierre HIRTZBERGER, Directeur général des services techniques du Sycotm**

**Marc ELFASSY**, pose la question d'un éventuel maintien du garage à bennes à son emplacement actuel, en fonction de l'étude de faisabilité. Il souligne que celui-ci impacterait le projet d'aménagement de la ZAC de l'Horloge, car le garage se situe en plein milieu de la zone.

*Pierre HIRTZBERGER répond que l'étude à réaliser dans les prochaines semaines permettra de vérifier s'il est possible d'intégrer le garage à bennes dans l'emprise du projet du Sycotm sans dégrader les éléments du programme et en particulier l'ambition du pôle d'excellence. Pour autant, l'objectif consiste bien à trouver une solution permettant de déplacer le garage à bennes dans des conditions techniques et économiques acceptables. Le Sycotm indique par ailleurs que les paramètres et conditions de ce déplacement doivent être acceptés par l'ensemble des parties prenantes, dont la Ville de Paris.*

**Patrick LASCoux, Vice-Président d'Est Ensemble, chargé du Programme Zéro déchet, de la Prévention, de la Réduction et de la Revalorisation**, met en exergue une dimension du projet – l'innovation – qui s'incarne selon lui à travers le pôle d'économie circulaire. Il souligne que l'implication des acteurs locaux est essentielle, car le projet soulève déjà des espérances et des perspectives, notamment sur le réemploi, pour le territoire. Selon M. LASCoux, la maison du projet pourrait par exemple muter en maison du zéro déchet et s'ouvrir au public, pour qu'il y ait une meilleure appréhension de la gestion des déchets par les habitants.

**Francis REDON, pour l'association Environnement 93**, demande des indications supplémentaires quant à la localisation précise du garage à bennes. Il pose une deuxième question sur le transfert des déchets par voie fluviale (quelle part sur 350 000 t/an ?), et sur la mise en balle des déchets vers Claye-Souilly. Il demande si le

transport des déchets se fera par voie fluviale ou si le transport par poids lourds sera maintenu, auquel cas, les nuisances des gros porteurs seront toujours présentes.

*Sur la première question, **Pierre HIRTZBERGER** répond que les scénarios d'intégration du garage à bennes envisagent de densifier le terrain Intergoods afin de faire entrer le garage à bennes en plus des activités prévues. A propos de la question sur le transport des ordures ménagères résiduelles par la voie d'eau, dans un premier temps, seule l'Unité de Valorisation Énergétique Isséane [à Issy-Les-Moulineaux] aura la capacité de recevoir les déchets par voie fluviale (à hauteur de 120 000 tonnes par an). Par la suite, l'unité de Saint-Ouen pourrait être équipée afin de recevoir les déchets de Romainville en conteneurs. Enfin, les ordures ménagères aujourd'hui mises en balles sont déversées directement par les communes situées à proximité de Claye-Souilly et ne transitent pas aujourd'hui par Romainville.*

- Bilan de la démarche de post-concertation ayant eu lieu en 2021 par **Céline LAFON-DIEULIN, Cheffe de projet au Syctom**
- Présentation des dispositifs prévus pour l'année 2022 par **Céline LAFON-DIEULIN, Cheffe de projet au Syctom**

**Jacques ROUDIER, garant de la post-concertation sur le projet**, indique que le dispositif de post-concertation sur le projet envisagé pour 2022 a fait l'objet d'échanges entre le Syctom et lui-même.